

BULLETIN OFFICIEL DES DOUANES

DIFFUSION GENERALE

Documents Administratifs

0.1.2.1.2.0

Texte DGD n° 099 / 2012

(D.A du 17.11.2012)

CLASSEMENT TARIFAIRE**Natte en matière plastique**

La question a été posée de savoir sous quelle rubrique tarifaire, il convient de classer l'article décrit ci-dessous.

-Description : Natte en matière plastique.

Il s'agit d'un ouvrage constitué par une surface textile obtenue par l'entrecroisement de deux fils textiles, le 1er consiste en une paille en matière plastique d'une largeur apparente n'excédant pas 5mm et le 2ème est un fil en matière synthétique.

Cet ouvrage est présenté en pièces de dimensions définies (180 /250 ; 180/400 ; 180/500 cm) avec des bords arrêtés par l'utilisation d'un fil rapporté. C'est une surface textile confectionnée comportant des ouvraisons supplémentaires à l'opération de tissage proprement dite.

-Usage : utilisé pour couvrir le sol (revêtement).

Avis de l'administration

De l'avis de l'administration, l'article décrit ci-dessus est à classer au n° 630790980 du tarif (NDP : 63079098090) en application de la RGI1 (les Notes 1g et 7 de la section XI) et RGI6.

Ce texte annule et remplace tout avis antérieur contraire.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**Mohamed MEDDEB**